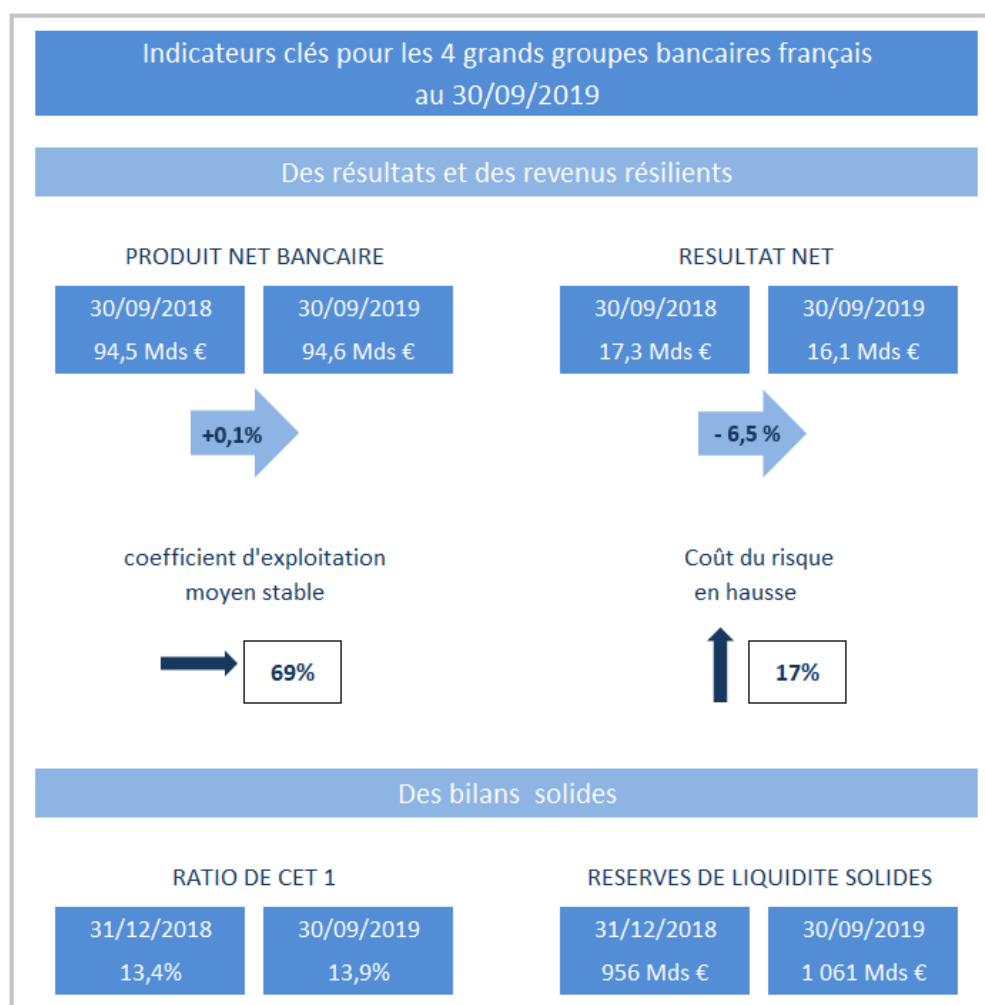


Performance des grands groupes bancaires français au 30 septembre 2019

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 30 septembre 2019

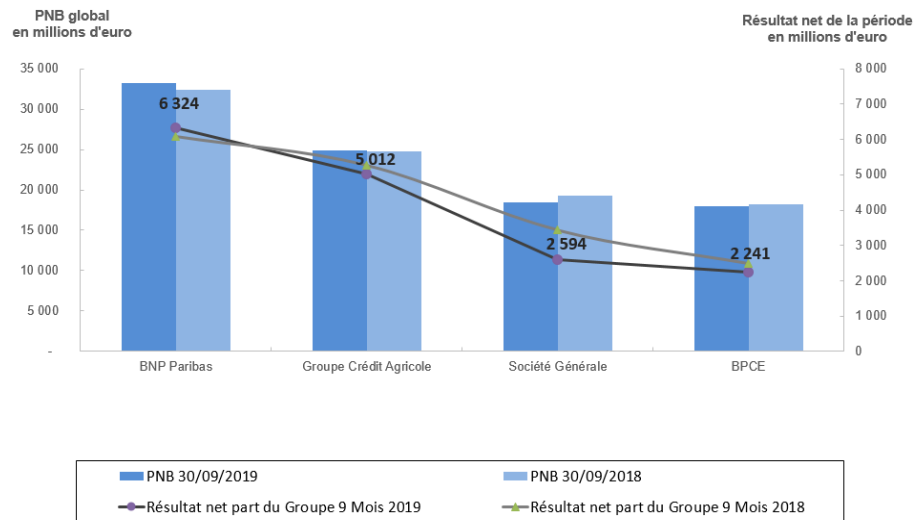


Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2019

Dans un contexte de taux bas persistant et un environnement de marché difficile, les quatre grands groupes bancaires français réalisent une bonne performance d'ensemble grâce à la force de leur modèle intégré et diversifié, l'effet de l'environnement de taux bas dans les réseaux étant compensé par la croissance de l'activité.

Si les groupes parviennent à stabiliser leurs revenus (94,6 milliards d'euro soit +0,1% sur la période), les résultats sont, quant à eux, en baisse de 6,5% (16,1 milliards d'euro) du fait d'un coût du risque en hausse par rapport à une base de comparaison particulièrement favorable en 2018 et d'une progression des charges d'exploitation dans les activités en développement.

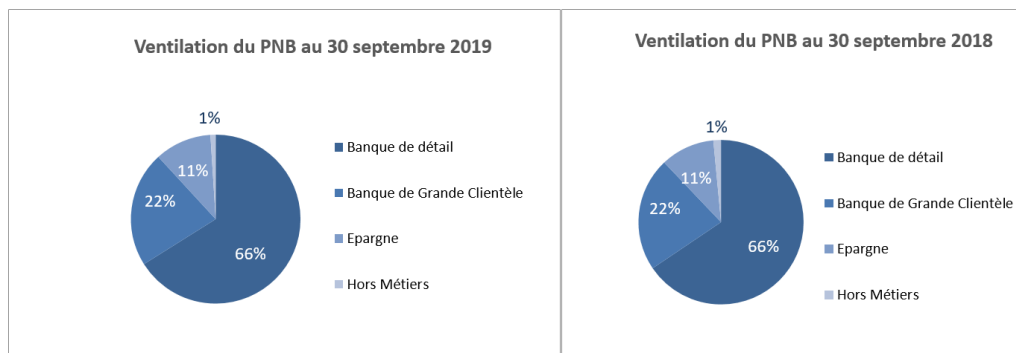
Produits Nets Bancaires et Résultats Nets au 30/09/2019



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2019

Répartition des revenus par activités

Malgré un contexte de taux bas persistant et un environnement de marché difficile, tous les groupes présentent une activité soutenue et mettent en avant les ventes croisées entre les métiers, dont le périmètre s'étend à de nouveaux produits et services pour s'adapter aux attentes des clients.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2019

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Les éléments non opérationnels ont été limités sur la période pour les 4 groupes bancaires français, à l'exception du groupe BNP Paribas qui enregistre l'impact exceptionnel de la plus-value de cession de 16,8% de SBI Life en Inde, suivie de la déconsolidation de la participation résiduelle (+1 450 millions d'euro) ainsi que de la dépréciation de survaleurs (-818 millions d'euro, notamment sur BancWest).

Les autres établissements communiquent sur des éléments moins significatifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de recentrage, le groupe Société Générale enregistre dans le poste « gains ou pertes nets sur autres actifs » une charge de 113 millions d'euro (IFRS 5) au titre de la finalisation des cessions de Société Générale Serbie, de Mobiasbanca Société Générale en Moldavie et de Société Générale Monténégro.

Les éléments spécifiques du groupe Crédit Agricole comprennent uniquement les éléments récurrents de volatilité comptable (-81 millions d'euro) avec essentiellement les variations de la provision épargne logement et la DVA.

Une reprise confirmée des activités de la banque de détail

Si la marge nette d'intérêt reste pénalisée par l'environnement de taux bas, la banque de détail stabilise ses revenus (+0,9%) grâce à ses différents relais de croissance, en particulier dans les services financiers spécialisés. Avec des revenus qui s'élèvent à 62,7 milliards d'euro, tous les groupes continuent de mettre le développement des solutions digitales au service des clients au cœur de leur stratégie :

- Société Générale : tout en consolidant la position de sa banque en ligne (Boursorama) qui affiche plus de 2 millions de clients à fin septembre 2019, le groupe développe son activité auprès de la clientèle patrimoniale et de banque privée et continue à déployer son dispositif spécifique pour les entreprises et pour les professionnels avec 16 centres d'affaires régionaux, 110 espaces pro en agences et 10 espaces pro dédiés.
- BNP Paribas : le groupe amplifie à la fois les usages mobiles des particuliers avec plus de 78 millions de connexions aux applications en ligne (+ 35% sur la période de 9 mois ?) et digitalise l'expertise et les services de la banque privée avec un conseil plus pro-actif grâce à de nouvelles solutions en ligne de conseil financier (myImpact en France pour les investissements responsables) et patrimonial (PaxFamilia en Belgique). Le groupe communique également sur l'adaptation de ses offres aux nouveaux usages avec le succès de sa solution de paiement mobile (LyfPay) dont le réseau d'acceptation progresse avec 1200 points d'encaissement supplémentaires sur le seul 3ème trimestre grâce à de nouveaux partenaires (Franprix, Groupe Etam).
- Crédit Agricole : outre le renforcement de l'interaction digitale avec ses clients qui se traduit par une progression des utilisations des applications mobiles, le groupe met la satisfaction client au cœur de sa stratégie et communique sur un indice IRC (Indice de Recommandation Client) en forte hausse en 2019.
- BPCE : le groupe souligne le succès de sa stratégie « digital inside » déployée depuis un an qui fait des conseillers les premiers acteurs du déploiement du digital auprès des clients.

Ces actions ciblées, qui permettent aux banques de mieux s'adapter aux modes de consommations des clients se traduisent par une progression de l'activité avec une hausse des encours de crédit de 6,8% (tirés par la croissance soutenue des crédits à l'habitat), et une augmentation des dépôts de 7,8%, portée par les dépôts à vue.

Tout en poursuivant la transformation de leur modèle opérationnel (simplification et digitalisation des parcours clients, automatisation des processus), les groupes BNP Paribas et Société Générale annoncent leur volonté de simplifier et d'optimiser leur réseau commercial de proximité pour améliorer les services aux clients et réduire les coûts, avec des fermetures d'agences : fermeture de 356 agences depuis fin 2016 pour BNP Paribas et de 362 agences depuis fin 2015 pour la Société Générale.

A l'international, le groupe Société Générale, qui a finalisé les cessions de plusieurs filiales d'Europe de l'Est (SG Albanie, Express Bank en Bulgarie, Societe Generale Montenegro, Eurobank en Pologne, Societe Generale Serbia et Mobiasbanca en Moldavie), enregistre de bonnes performances en Europe de l'Ouest, en Roumanie en République Tchèque et en Russie.

De son côté, le groupe BNP Paribas communique sur la signature d'un nouveau partenariat avec Leroy Merlin au Brésil et sur le démarrage prometteur de la banque digitale de Findomestic en Italie qui, tout en s'appuyant sur une marque forte et sur une base de 2,5 millions de clients potentiels, comptabilise déjà 50 000 comptes ouverts et un bon niveau d'activité depuis son lancement en avril.

Le groupe annonce par ailleurs la cession prochaine d'une participation de 39% dans le capital de l'UBCI en Tunisie.

Enfin, le groupe Crédit Agricole précise que le 3ème trimestre a vu la première consolidation de SoYou, issue du partenariat signé en mars 2018 entre CA Consumer Finance et Bankia et communique sur la signature d'un nouveau partenariat entre CACF et Fiat Chrysler Automobiles permettant de prolonger leur joint-venture détenue à 50/50 jusqu'au 31 décembre 2024.

Des revenus stabilisés dans la banque de grande clientèle

Dans un contexte de marché difficile et de forte volatilité sur les taux d'intérêt long terme, la dynamique commerciale observée depuis le début de l'année dans la banque de grande clientèle permet de stabiliser ses revenus à 21,43 milliards d'euro au 30 septembre 2019 (contre 21,42 milliards d'euro sur la même période en 2018).

Dans les activités de marché, alors que le métier Actions évolue dans un marché peu porteur avec des volumes plus faibles et des conditions de marché adverses, particulièrement en août, tous les groupes enregistrent de bonnes performances dans les activités Taux, Crédit, Changes et Matières Premières.

Si le groupe Crédit Agricole communique sur le dynamisme de l'activité commerciale sur la quasi-totalité des lignes produits, le groupe Société Générale met davantage l'accent sur les bons résultats de ses activités de taux et de crédit.

De son côté, Natixis souligne la performance notable de son activité change qui bénéficie du retour de la volatilité sur les devises majeures, alors que le groupe BNP Paribas fait état d'une forte progression du crédit et des émissions primaires ainsi que d'un rebond sur le change et les marchés émergents.

Les métiers de financements structurés génèrent des revenus satisfaisants dans tous les groupes. Alors que les groupes Société Générale et Crédit Agricole font référence à des opérations significatives malgré un ralentissement du marché des prêts syndiqués, Natixis communique sur la croissance des financements au sein de Real Assets (Aviation, Immobilier et Infrastructure). De son côté, le groupe BNP Paribas fait état d'un bon niveau d'activité dans toutes les zones, et plus particulièrement un très bon développement de l'activité en Europe en lien avec un nombre significatif d'opérations et la montée en puissance de la plateforme Capital Markets auprès des clients.

Malgré des conditions de marché difficiles, le métier Titres enregistre des performances solides dans l'ensemble des groupes, ces derniers mettant essentiellement en avant la progression de leurs actifs en conservation et de leurs actifs administrés grâce à la fois à une activité soutenue sur les clients existants et à des gains de nouveaux mandats.

Si le groupe BNP Paribas rappelle la migration réussie à fin mars des 180 milliards de dollar d'actifs de Janus Henderson, le groupe Crédit Agricole fait état de la consolidation de KAS Bank dans les comptes de CACEIS à fin septembre à la suite de l'offre publique d'achat amicale de CACEIS, lancée en juillet sur l'intégralité du capital de KAS Bank, traduisant l'ambition du groupe de renforcer sa position aux Pays-Bas et ses capacités au service de la clientèle des compagnies d'assurance et des fonds de pension.

La Société Générale communique sur l'exécution de son plan de départs volontaires annoncé le 1er juillet qui s'est déjà traduit par une réduction de 55% des effectifs annoncés à fin septembre. Le groupe fait également référence à d'autres initiatives de réduction de coûts en cours de mise en œuvre.

De son côté, le groupe BNP Paribas poursuit sa croissance sélective sur les clientèles cible avec la signature d'un accord ferme avec Deutsche Bank visant à assurer une continuité de service aux gestionnaires de fonds clients du prime brokerage et de l'electronic execution, et comprenant le transfert de technologie et de personnel nécessaire. Le groupe poursuit également l'optimisation de certaines activités avec la signature d'un accord pour l'apport d'activités de distribution de fonds à Allfunds, une des plateformes leaders de ce secteur au niveau mondial (« Wealthtech »).

Une reprise des métiers de l'épargne

Les groupes bancaires enregistrent une progression de leurs revenus générés par les métiers de l'épargne qui s'établissent à 10,1 milliards d'euro au 30 septembre 2019

(+2,2% sur la période), marquant une rupture avec la tendance baissière observée en début d'année.

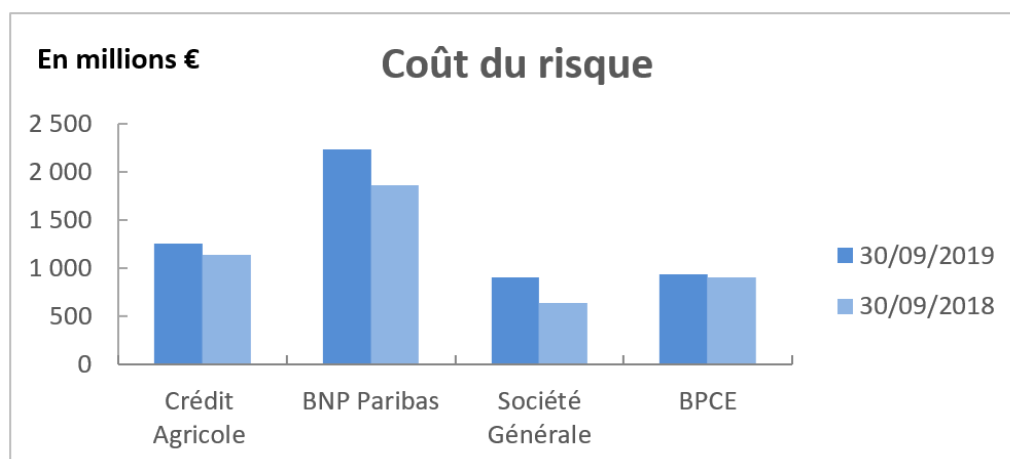
Les groupes Société Générale et Crédit Agricole mettent l'accent sur les bons volumes de collecte de Lyxor (Société Générale) qui bénéficie de l'intégration d'un fonds d'EMC (Commerz Fund Solutions) et d'Amundi (Crédit Agricole) qui enregistre une collecte nette soutenue dans les actifs moyen-long termes (actions, diversifiés, actifs réels, alternatifs, structurés et obligations).

Pour sa part, le groupe BNP Paribas communique à la fois sur l'évolution de ses actifs sous gestion qui tirent profit d'un effet de performance fortement positif en lien avec le rebond des marchés financiers, d'une collecte nette positive et d'un effet change favorable. Par ailleurs, le groupe amplifie son adaptation avec le lancement d'un plan de rationalisation de l'offre produits, de l'organisation géographique et des structures.

Enfin, et au-delà des bonnes performances enregistrées en Amérique du Nord chez Harris Associates et Loomis Sayles, le groupe BPCE annonce une réorganisation dans la gouvernance de Natixis IM avec l'objectif d'avoir une vision plus fine des risques existants et leur évolution (nomination d'un COO, séparation des fonctions risques et compliance, nomination d'un directeur des risques distinct du directeur de la compliance, etc...).

Une progression du coût du risque

L'analyse du coût du risque reflète une hausse globale de 17%, avec des tendances plus ou moins marquées selon les établissements qui vont de + 4% dans le groupe BPCE à Crédit Agricole à +41% dans le groupe Société Générale.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2019

Si le groupe Société Générale attribue la hausse de son coût du risque à une base de comparaison défavorable par rapport à la même période en 2018 qui enregistrait un niveau particulièrement bas, les 3 autres groupes font état d'éléments spécifiques.

Le groupe BNP Paribas explique la progression de son coût du risque à la fois par la hausse des encours de crédits en 2019, et par la comptabilisation en 2018 de reprises de provisions dans la banque de grande clientèle et les activités de crédit à la consommation.

Dans le groupe Crédit Agricole, le coût du risque augmente sous l'effet notamment de dotations ponctuelles dans la banque de grande clientèle alors que celle-ci avait enregistré des reprises de provisions en 2018.

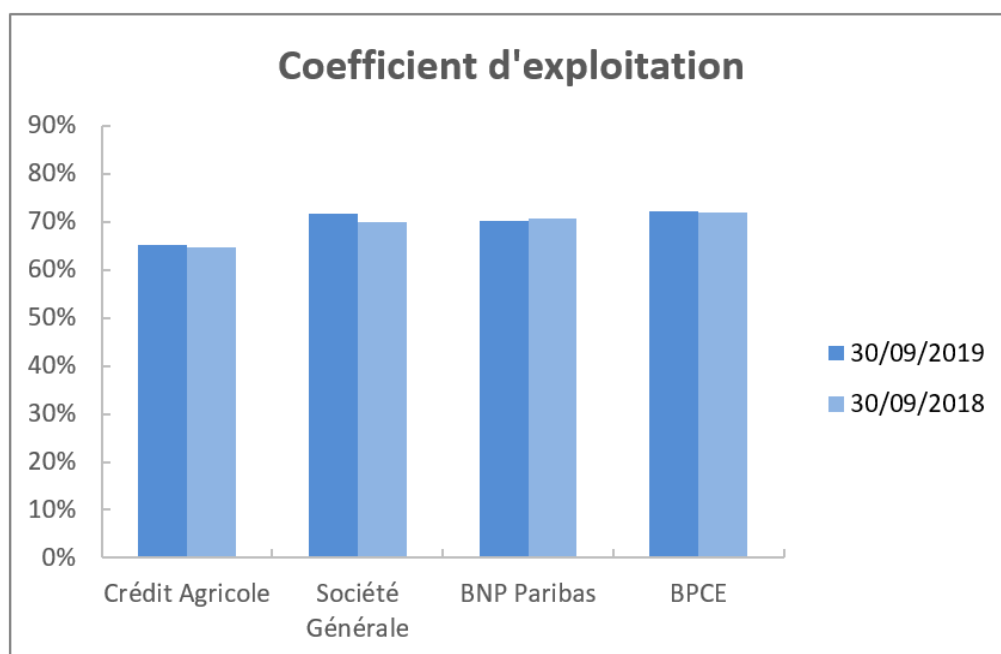
Chez BPCE, la progression du coût du risque est notamment liée au provisionnement d'un dossier significatif dans la banque de grande clientèle.

Enfin, tous les groupes communiquent sur le taux de couverture des créances douteuses calculé en application de la norme IFRS 9. Au 30 septembre 2019, le taux moyen ressort à 72,1% et est ventilé comme suit :

- Crédit Agricole : 83,5%
- BPCE : 74,8%
- BNP Paribas : 75,2%
- Société Générale : 55%

Une rentabilité moyenne stabilisée

Au 30 septembre 2019, le coefficient d'exploitation moyen est stable par rapport à la même période en 2018, malgré des tendances contrastées selon les établissements. Si le groupe BNP Paribas améliore sa rentabilité opérationnelle, celle-ci se dégrade légèrement dans les trois autres groupes.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2019

L'augmentation des charges générales observée dans les pôles opérationnels est imputable à la mise en œuvre des plans de transformation (développement des relais de croissance et transformation digitale).

Bien que les frais de gestion du groupe BNP Paribas soient impactés par les coûts de transformation, les coûts de restructuration des acquisitions avec l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et Opel Bank SA et des mesures supplémentaires d'adaptation dans BNL bc et l'Asset Management (plan de départs), le coefficient d'exploitation s'améliore grâce à une progression des revenus supérieure à celle des charges.

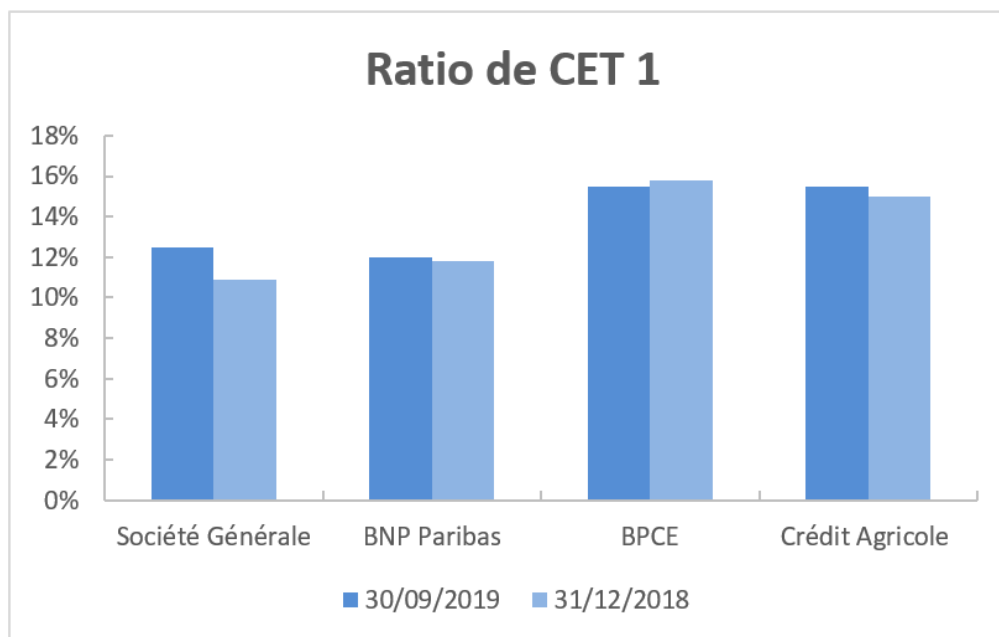
Au Crédit Agricole, la hausse des frais de gestion reflète principalement les investissements informatiques dans les caisses régionales au titre du Plan à Moyen Terme, et les charges de développement dans les métiers de Crédit Agricole SA, notamment la gestion de l'épargne et l'assurance.

De même, dans le groupe BPCE, les charges d'exploitation augmentent en lien avec le développement des activités, les investissements informatiques et les projets réglementaires (IFRS17, RGPD).

Enfin, la Société Générale attribue la dégradation de sa rentabilité à une provision pour restructuration dans la banque de grande clientèle (256 millions d'euro) mais précise par ailleurs mettre en place un programme de stricte maîtrise des coûts avec la réalisation de plus de 55% de son programme d'économie (objectif global de 1,1 milliard d'euro à horizon 2020).

Des fonds propres solides

Avec un ratio moyen de 13,9% au 30 septembre 2019 (+ 0,5% sur la période), les banques françaises ont une situation de solvabilité solide . L'impact de l'entrée en vigueur d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 est jugé limité par l'ensemble des établissements.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2019

Les exigences de ratio TLAC sont applicables depuis le 27 juin 2019, avec l'entrée en vigueur du règlement européen CRR2.

Dans ce cadre, les groupes Société Générale, BPCE et Crédit Agricole présentent leurs ratios TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) au 30 juin 2019 :

- Société Générale : 27% des RWA et 7,7% de l'exposition levier
- Crédit Agricole : 22,2% des RWA et 7,6% de l'exposition levier
- BPCE : 23% des RWA
- BNP Paribas : 21,3% des RWA et 6,4% de l'exposition levier

Les ratios ci-dessus sont calculés sans utiliser les dettes senior préférées éligibles qui pourraient être intégrées dans la limite de 2,5% des actifs pondérés.

Les groupes Crédit Agricole et Société Générale communiquent également sur leur niveau de MREL : alors que le groupe Crédit Agricole estime son ratio MREL à 32% des risques pondérés pour s'établir à 22,2% (sans inclure de dette senior préférée éligible), le groupe Société Générale précise être au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8% du TLOF (Total Liabilities and Own Funds).

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier traduisant un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% (hors surcharge systémique) :

| Ratio de levier (%) | 30.09.2019 | 31.12.2018 |
|---------------------|------------|------------|
| Société Générale | 4,4% | 4,3% |
| BNP Paribas | 4,0% | 4,5% |
| BPCE | 5,1% | 5,2% |
| Crédit Agricole | 5,6% | 5,4% |

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2019

Une gestion solide de la liquidité

Dans la continuité des trimestres précédents, tous les groupes communiquent sur leurs réserves de liquidité. Avec un total de 1 061 milliards d'euro de réserves de liquidité (+105 milliards d'euro par rapport au 31 décembre 2018), le besoin de refinancement court terme est totalement couvert.

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le groupe Crédit Agricole précise que son bilan cash fait apparaître un excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables de 118 milliards d'euro, excédent qui finance totalement le portefeuille de titres HQLA (High Quality Liquid Assets) généré par l'exigence LCR.

Enfin, tous les groupes communiquent sur leurs niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) :

| Ratio LCR (%) | 30/09/2019 | 31/12/2018 |
|------------------|------------|------------|
| Société Générale | 136% | 124% |
| BNP Paribas | 121% | 132% |
| BPCE | > 110% | > 110% |
| Crédit Agricole | 129% | 133% |

Des banques engagées et responsables

Le 22 septembre 2019, les 4 groupes bancaires ont signé les Principes pour une Banque Responsable, et s'engagent ainsi à aligner stratégiquement leurs activités sur les objectifs de développement durable des Nations Unies et de l'Accord de Paris sur le climat. En signant les Principes pour une Banque Responsable, les 4 groupes français rejoignent une coalition de 130 banques dans le monde, représentant plus de 47 trillions de dollars d'actifs, et s'engagent ainsi à jouer un rôle déterminant pour contribuer à un avenir durable.

Dans ce cadre, alors que le Crédit Agricole réaffirme sa volonté de poursuivre son action en faveur d'une économie plus inclusive et son intention de faire de la finance verte l'une des clés de croissance du groupe, Natixis annonce le déploiement d'un nouvel outil pour mesurer l'impact environnemental de son bilan : le « Green weighting factor ». Cet outil vise à attribuer à chaque crédit une couleur pour inciter les équipes à donner sa préférence aux projets les plus vertueux qui seront allégés en capital jusqu'à 50 % (à l'inverse, d'autres seront pénalisés avec des surcharges en fonds propres pouvant aller jusqu'à 24 %).

De son côté, le groupe BPCE promet d'identifier et de saisir les nouvelles opportunités commerciales créées par l'émergence d'une économie durable, tout gérant efficacement les risques associés.

Les groupes BNP Paribas et Société Générale s'engagent également dans des actions fortes avec une enveloppe d'un milliard d'euro allouée par BNP Paribas à la protection de l'océan d'ici 2025 (ODD 14, « Vie Aquatique ») pour financer la transition écologique des navires et l'intégration systématique par la Société Générale de critères ESG (Environnementaux Sociaux et de Gouvernance) dans la recherche actions, en complément de l'analyse financière.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 septembre 2019 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 31 octobre 2019 : BNP Paribas
- 6 novembre 2019 : Société Générale
- 7 novembre 2019 : BPCE / Natixis

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

kpmg.fr/mediasocial



[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

Pour ne plus recevoir aucune communication de KPMG, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.